



Les garanties acquises sont celles suivies d'un ✔. Lorsque les garanties sont suivies d'un ✕, la garantie n'est pas acquise.

*garanties acquises ou disponibles en option selon profil du pilote.

► SIMPLE & EFFICACE

Un espace assuré dédié, pour :



Retrouver vos documents légaux



Télécharger vos attestations



Déclarer et suivre votre sinistre



PROTECTION DU PILOTE

► habituellement facultative elle est incluse dans tous nos contrats pour une protection de vos dommages corporels jusqu'à 200 000 € (franchise d'AIPP 10%)

OPTIONS

Étendue : capital passe à 500 000 €



ASSISTANCE NIV A

- Accident + panne : remorquage/dépannage 7j/7 24h/24 ;
- Sans franchise kilométrique : dès 0km ;
- Assistance en cas de crevaison, de problème de carburant ou d'épuisement de la batterie ;
- Rapatriement du bénéficiaire s'il est à plus de 50km de son domicile.

OPTIONS

Niv B : prêt de véhicule en cas d'accident pendant 5 jours

Niv C : prêt de véhicule 3 jours en cas de panne, 7 jours en cas d'accident et d'incendie et 30 jours en cas de vol



EN OPTION

ÉQUIPEMENTS

► Permet d'assurer vos effets personnels, vêtements et équipements de protection (blouson, pantalon, combinaison, bottes, gilet Air Bag, protection dorsale), 2 niveaux d'option possible :

- prise en charge à hauteur de 1500€ ;
- prise en charge à hauteur de 3000€.

TIERS



EN OPTION

ACCESSOIRES

► permet d'assurer les accessoires d'enjolivement ou d'amélioration fixés sur votre véhicule. Vous pourrez choisir de les couvrir à hauteur de 1500€, 3000€ ou 5000€ (selon profil)

TIERS

► KLIAN C'EST :



Un conseiller dédié et disponible en Normandie



Joignable par téléphone, chat, Whatsapp, Messenger ou Email



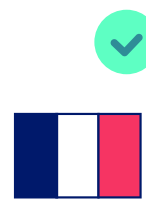
Avec une satisfaction client de 4,8/5.



Les garanties acquises sont celles suivies d'un ✔. Lorsque les garanties sont suivies d'un ✕, la garantie n'est pas acquise.

~~*garanties acquises ou disponibles en option selon profil du pilote.~~

Cibles principales



- les conducteurs de 18 à 74 ans ;
- les véhicules de - de 15 ans uniquement pour DTA ;
- si CG au nom d'une société alors gérant = conducteur ;
- les conducteurs possédant un permis français, si étranger il doit être étudiant.

Hors cibles



- pour un usage de transport de marchandises (livraison, coursier, etc) ;
- conducteur malussé (supérieur à 1) ;
- si résiliation assureur dans les 36 mois pour autre motif que non paiement ;
- si le conducteur a eut un sinistre corporel ;
- si la CG est au nom d'une autre personne que le souscripteur ou le conjoint ;
- travailleur frontalier (Corse, Monaco, DOM-TOM, à l'étranger) ;
- si le conducteur a eu une annulation ou suspension de permis (peu importe le motif).



Les garanties acquises sont celles suivies d'un ✓. Lorsque les garanties sont suivies d'un ✕, la garantie n'est pas acquise.

*garanties acquises ou disponibles en option selon profil du pilote.

Garanties	Franchises	Plafonds	 Tiers	 Tiers plus	 Tous risques
Responsabilité civile	SANS	Dommages : - corporels : illimités - matériels : 5 000 000€	✓	✓	✓
Défense pénale et recours suite accident	Seuils d'interventions : - recours : 305€ HT	4 600€ HT	✓	✓	✓
Assistance 0 km Panne et Accident	SANS	Voir convention d'assist.	✓	✓	✓
Protection juridique	Seuil : 300€ TTC	16 000€ /litige	✓	✓	✓
Protection du pilote	10% AIPP	200 000 €	✓	✓	✓
Vol	Voir CG	Valeur économique	✕	✓	✓
Casque et gants	Voir CG	330 € maximum	✕	✓	✓
Incendies & tempêtes	Voir CG	Valeur économique	✕	✓	✓
Événements climatiques	Voir CG	Valeur économique	✕	✓	✓
Catastrophes naturelles	Franchise légale	Valeur économique	✕	✓	✓
Catastrophes technologiques	Voir CG	Valeur économique	✕	✓	✓
Attentats et actes de terrorisme	Voir CG	Valeur économique	✕	✓	✓
Bris d'optique	Voir CG	Valeur de remplacement	✕	✕	✓
Dommages tous accidents	Voir CG	Valeur économique	✕	✕	✓
Assistance prêt de véhicule accident	SANS	Voir convention d'assist.	OPTIONS	OPTIONS	OPTIONS
Protection du pilote étendue	10% d'AIPP	500 000 €	OPTIONS	OPTIONS	OPTIONS
Assistance prêt de véhicule accident, panne, vol et incendie	SANS	Voir convention d'assist.	OPTIONS	OPTIONS	OPTIONS
Accessoires *	10% max. 150€	1 500 € / 3 000 € / 5 000 €	✕	OPTIONS	OPTIONS
Équipements *	10% max. 150€	1 500 € / 3 000 €	✕	OPTIONS	OPTIONS
Indemnisation + 12 mois *	Voir CG	Voir CG	✕	✕	OPTIONS
Objets transportés *	10% max. 150€	1 500 € max	✕	✕	OPTIONS
Perte totale collision *	150 €	2 500 € max	✕	OPTIONS	✕
Indemnisation + 24 mois *	Voir CG	Voir CG	✕	✕	OPTIONS
Circuit *	Voir CG	Voir CG	✕	✕	OPTIONS